



L'espace culturel Boris Vian vous consulte, donnez vos idées !



Didier Martinez

Quel est le point commun entre la Culture, les Loisirs et la Jeunesse ?

Le nouveau Conseil Citoyen de l'Espace culturel Boris Vian bien sûr !

Vous n'êtes inscrit(e) à aucune activité mais avez envie de franchir le cap ? ou bien vous êtes déjà investi(e) dans une activité mais vous aimeriez faire plus ? Vous avez des idées un peu floues ou des projets bien précis que vous voudriez voir mettre en place sur Porcheville ?

Arrêtez de tergiverser seul(e) dans votre coin, venez présenter vos idées. L'équipe de l'espace culturel vous attend pour lancer vos projets. Car ce qui anime notre Culture, nos Loisirs et notre Jeunesse, c'est vous !

Depuis des années, nous vous proposons un panel d'activités diverses et variées pour tous les âges, mais nous n'avons sûrement pas pensé à tout.

Alors, à votre tour de prendre les choses en main avec notre aide et de nous proposer des animations, des sorties, des formations, des ateliers, des projets avec les agents communaux etc... Faites de l'espace culturel Boris Vian un lieu de vie qui vous ressemble !

Ensemble, faisons vivre davantage cette pépite culturelle située au cœur de Porcheville.

Faisons rayonner nos projets au sein de la ville, et même au-delà.

Le Conseil Citoyen s'adresse à tous les Porchevillois qui ont envie de développer la Culture.

Jeunes ou moins jeunes, tout le monde est concerné.

Toutes les demandes faites au travers de ce conseil citoyen, nous permettront d'enrichir nos projets et réfléchir sur de nouvelles actions.

Exprimez votre point de vue et faites valoir vos idées en remplissant le formulaire en ligne, sur le site de la ville :

> www.porcheville.fr

> rubrique Espace culturel Boris Vian

> Conseil Citoyen « Culture, Loisirs et Jeunesse »



Didier Martinez, votre Maire

--- Infos CCAS ---

* *Colis de Noël*

L'inscription est réservée aux Porchevillois de + de 65 ans n'ayant jamais bénéficié du colis de Noël.

Si vous êtes concerné(e), rendez-vous en mairie avec :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

**Date limite des inscriptions :
VENDREDI 23 OCTOBRE 2020**

* *Banquet des Anciens*

Comme vous le savez la crise sanitaire ne cesse de sévir ; et même si les conditions actuelles ne sont plus aussi drastiques qu'au printemps, nous devons rester vigilants.

Nous avons donc décidé de ne pas annuler mais de reporter le banquet des Anciens du mois d'Octobre à une date ultérieure.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Anne-Marie D'Andréa-Boulin
Maire-Adjointe au CCAS

Gratification pour réussite scolaire

Pour bénéficier de la prime de 150€ octroyée aux jeunes diplômés, n'oubliez pas de fournir les documents suivants en mairie avant le 30 novembre 2020 :

- Attestation de réussite, diplôme terminant un cycle d'études : professionnel, général ou supérieur
- Attestation d'inscription en études supérieures, bulletin de salaire ou attestation Pôle Emploi
- Justificatif de domicile de + de 3 ans
- Photocopie de la carte d'identité



> Le versement de cette gratification aura lieu courant du premier semestre 2021.

Recours compteur Linky : verdict

Le 04 octobre 2018, la commune de Porcheville prenait à l'unanimité un moratoire contre la mise en place des compteurs communicants (Linky, Gazpar).

La Société Enedis a fait un recours auprès du Tribunal Administratif afin de demander le retrait de cet acte. Le Tribunal a décidé d'annuler cette délibération.

Rappel : le déploiement du compteur intelligent répond à une directive européenne (DE n°2009/72 du 13 juillet 2009) et à l'article L 341-4 du Code de l'Energie.

Les personnes ayant refusé le compteur Linky durant la période de déploiement de masse peuvent encore contacter le service Linky au 0 800 054 659 (numéro vert) pour demander la pose gratuite du compteur.

Permanence assistant social

Chaque mardi, un assistant social peut vous rencontrer en mairie. À noter : uniquement sur RDV.

Contactez le 01 30 83 66 33



Election du Conseil Municipal d'Enfants

Le vendredi 25 septembre, les élèves des 2 écoles élémentaires ont été invités aux urnes pour élire leur représentant au Conseil Municipal. Au total, ce sont 16 élèves de CM1 et CM2 qui ont été choisis (8 titulaires et 8 suppléants).



Un bus pour l'école N. Mandela

Après concertation entre l'Élue aux affaires Scolaires, le responsable de service et le Directeur de l'école, une demande de devis a été faite fin juillet auprès d'un transporteur (devis reçu le 2 septembre) pour assurer le trajet école/piscine.

Le trajet a toutefois été tenté à pieds les deux premières semaines de la rentrée. Or, le temps de baignade était trop impacté : trop long pour les petits même s'ils ont gagné 12 min d'une semaine à l'autre !

Il a donc été décidé de mettre en place un transport en bus pour gagner du temps et ainsi faire profiter au maximum les enfants de leur initiation aquatique.

* Vacances de Noël *

Pour répondre à la demande des parents, le centre de loisirs sera ouvert durant les 2 semaines de vacances de Noël (du 21 au 31 décembre 2020).

> Inscription jusqu'au 4 décembre sur le Portail Famille

Mise à jour de votre quotient familial au 1er janvier

Pensez à fournir avant le 31 décembre 2020 votre avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019).

À déposer en mairie ou à envoyer par mail à : service.enfance@mairie-porcheville.fr

Sans ce document, vous serez facturé au tarif maximum pour les activités périscolaires !

> Rappel : le service est fermé le mardi matin et vendredi matin

Liste des conseillers :

BAYLE Gabrielle

EZOUA Collean

KHOMRI rania

BESLARD Faustine

SAFFROY Jules

HIPOLITO José

DOUITE Nayel

LUCIATHE DUPONT Melyan

LELIEVRE Beverly

LABIAUSSE Ilina

ROTY Melina

GOETZ Aurore

AUBRUN Mylie

OZOURMA Tricia

DIALLO MARIAM Bella

YAORA Fatoumata